

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel



SOMMAIRE

p.1 Actualités

p.2 Jardinage Naturel : conseils de saison par Eric Charton

p.3 Recette de plantes sauvages : pochons de feuilles de berce

p.4 Des filières agricoles durables au service de l'eau

CONTACT :

Laurent MERGNAC

laurent.mergnac@sdea.fr
Mission Eau - Bassin de la Souffel
Tél. 03 88 19 29 16



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Missions Eau Alsace" pour suivre nos actualités !

EDIT'EAU



Chaque année, l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace édite son rapport sur les chiffres de l'agriculture biologique (AB) en Alsace.

En 2016, 55 nouveaux producteurs alsaciens se sont engagés dans l'agriculture biologique. Désormais,

22 660 ha, soit 6,7 % de la surface agricole alsacienne, sont conduits selon ce mode de production (contre 5,8 % à l'échelle de la France).

En tant que distributeur d'eau potable, ces évolutions sont bénéfiques pour la préservation de la qualité des eaux. En effet, le cahier des charges de l'AB interdit les engrais de synthèse et les produits phytosanitaires, responsables de la dégradation de nos ressources. Il conduit généralement à plus de rotations des cultures et à des sols couverts toute l'année. Tous les systèmes de cultures réduisant l'usage des pesticides et favorisant une couverture des sols ont des impacts positifs sur de la qualité des eaux souterraines ou superficielles.

Pierre LUTTMANN,
Président de la Mission Eau
Vice-Président du SDEA

ACTUALITÉS

MUTZIG

20 OCTOBRE

PROJECTION FILM

« Zéro phyto, 100 % bio »

Une enquête passionnante sur plusieurs communes françaises qui n'ont pas attendu l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 de la loi Labbé, interdisant l'utilisation des pesticides

dans les espaces publics pour changer leurs pratiques.

Ce documentaire met aussi en avant les pionniers de la restauration collective biologique et leurs partenaires : associations, entreprises, agriculteurs, ingénieurs, artisans qui ensemble contribuent à l'amélioration de la qualité des repas dans les collectivités.

Ces 2 thématiques font partie de la stratégie du SDEA pour reconquérir la qualité de l'eau. Comme de nombreuses collectivités engagées en faveur de la préservation des ressources en eau, le SDEA a participé au financement de ce film afin de valoriser les projets mis en oeuvre.

Le film sera projeté en avant première au **Ciné Cubic à Saverne le mercredi 18 octobre à 20h15**. Cette projection sera suivie d'un débat en présence du réalisateur **Guillaume Bodin**.



UN DOCUMENTAIRE DE GUILLAUME BODIN

Produit et coproduit par : ...

ASTUCE

JARDINAGE NATUREL

LE 1^{ER} JOUR DU JARDIN C'est en automne !

La tendance est de penser que le jardin débute au printemps, quand on peut venir travailler le sol et planter les premiers végétaux dans nos potagers.

Cette période correspond au début du travail du jardinier, mais pas au commencement du travail des organismes du sol !

Le 1^{er} jour du jardin se situe au début de l'automne, quand les feuilles commencent à tomber.

Pensez à récupérer les feuilles mortes de la commune ou de vos voisins, elles feront un bon paillage pour l'hiver. Le reste peut être gardé en tas pour mettre dans le compost durant les mois suivants.

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous préparer pour le 1^{er} jour du jardin !



JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

EST-IL CONSEILLÉ DE FUMER ?



Le fumier est composé principalement de 2 matériaux : les déjections animales, riches en azote et en divers oligo-éléments, et la paille (ou d'autres déchets grossiers), riche en carbone.

■ QUEL EST L'INTÉRÊT DU FUMIER ?

Le fumier est un amendement. Il améliore la structure du sol alors qu'un engrais est épandu pour apporter des nutriments directement assimilables par les plantes. **Le fumier contribue à rendre le sol plus riche en micro-organismes et autres vers de terre.** Grâce à la décomposition de la paille, il maintient voire augmente le taux d'humus dans le sol.

■ QUELLE EST SON UTILISATION ?

D'une manière générale, **il est préférable de composter le fumier.**

Prenons l'exemple du fumier de vache.

A la sortie de l'étable et une fois le fumier mis en tas, la fermentation démarre rapidement et provoque une prolifération intense de micro-organismes. **La forte élévation de la température (70°C) détruit la majorité des germes nuisibles et des graines de plantes indésirables.** De plus, elle favorise la transformation en humus. Lors de cette mise en tas, **les déchets verts du jardin sont mélangés au fumier** en n'oubliant pas de broyer ou de fragmenter les plus gros. Un retournement et un mélange sont conseillés durant ces semaines.

Après 2 à 3 mois et à l'automne, le jardinier peut épandre le compost de fumier demi-mûr en surface **à raison de 2 à 3 kg/m² :**

- **Pour les sols argileux,** le jardinier les aura au **préalablement travaillés grossièrement avant l'épandage du compost.**

- **Pour les sols limoneux ou sableux,** le fumier est déposé directement en surface. Leur **décompactage se fera jusqu'en mars** avec une fourche-bêche ou avec un outil du type « grelinette ».

- **Quelque soit le type de sol,** une couche de **feuilles mortes est déposée après l'épandage du fumier** : une litière se reconstitue !

La décomposition se poursuit jusqu'en mars/avril. Un léger griffage suffira pour intégrer la matière organique décomposée.

Après 6 à 10 mois de tas, le compost de fumier devient mûr et peut être utilisé en surface, aux pieds des plantes, pour le semis ou pour le rempotage.

■ DIFFÉRENTS TYPES DE FUMIER

Deux poules produisent 50 à 65 kg de fientes par an. Le fumier de volailles est très chaud et particulièrement **riche en azote et en potasse.** Pauvre en humus, il est plutôt considéré comme un engrais qui pourra être utilisé pour **stimuler les plantes à croissance rapide.**

Attention à l'excès qui favorise les maladies ou les invasions de prédateurs. C'est pourquoi, il est préférable **d'intégrer la fiente de poule au compostage de déchets verts.**



Le cheval produit par jour entre 14 et 40 kg de fumier (crottins + urines + litières). Leurs fumiers suffisamment paillieux sont compostables en l'état **mais sont en général très secs.** Pour activer leur dégradation, il faut prévoir un arrosage suffisant. Un hachage de la paille est idéal mais est impossible par un jardinier.

Les litières constituées de copeaux **sont moins faciles à composter** en raison d'une moins bonne aération liée à une granulométrie plus fine et une dégradation plus longue de la lignine en quantité plus importante. Les fumiers équins sont bien pourvus en matières organiques et bien équilibrés en éléments fertilisants. **En tas et après 3 mois, le jardinier obtient un compost demi-mûr de qualité.**

Un lapin produit 300 crottes par jour. Son fumier est intégré **au compostage de déchets verts.**

Le saviez-vous ?

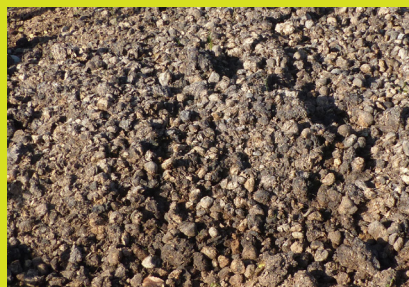
Décomposition du fumier

Au jardin, il est essentiel de faire attention à ne pas intégrer du fumier **insuffisamment décomposé**, sinon le jardinier peut avoir pas mal de soucis avec des larves parasitaires (vers fil de fer du taupin, vers blancs du hanneton...).

De plus, lors de son intégration au sol, les micro-organismes chargés de le décomposer auront besoin de beaucoup plus d'azote, **qu'ils puiseront dans les réserves du sol**, au détriment des légumes (faim d'azote).



Compostage - Fumier de vache



POCHONS DE FEUILLES DE BERCE AU FROMAGE FRAIS

L'APHRODISIAQUE DE PROXIMITÉ

Recette proposée par Jean-François Dusart, cuisinier animateur-formateur à l'éducation, à l'alimentation et au développement durable pour les centres d'initiation à la nature et à l'environnement d'Alsace.



Berce spondyle (*Heracleum spondylium*)



Les pochons se dégustent en entrée ou au moment du fromage.

■ RECETTE DES POUCHONS

Ingrédients

- 5 feuilles et leurs pétioles (tiges) de berce spondyle
- 20 fruits de berce (ils se récoltent en automne), ils sont verts et juteux
- 1 fromage frais de chèvre ou de vache
- 50 g d'oléagineux (amandes, noisettes)
- 3 cuillères à soupe de miel
- épices

Préparation

Eplucher les grosses fibres des **pétioles**, les couper en petits tronçons de 2 mm, les **confire dans le miel** (chauffer le miel, placer les pétioles et laisser macérer une nuit ou quelques heures). Garder le miel restant pour sucrer une tisane.

Blanchir les feuilles à l'eau claire pour les rendre tendres : faire bouillir l'eau et y mettre les feuilles durant 2 à 3 min.

Mélanger au fromage les graines d'oléagineux (amandes, noisettes concassées) pour avoir un croquant.

Ajouter les pétioles confits, former des boules de fromage et les envelopper de vos feuilles blanchies.

Sauce

Hacher les fruits de berce et infuser dans un verre de crème fluide.

Assaisonner et une fois votre préparation froide, napper vos pochons et déguster.

■ LA BERCE SPONDYLE

La berce spondyle appartient à la **famille des ombellifères**, toutes les fleurs se rassemblent en un même point. Son parfum se rapproche nettement des agrumes, entre le pamplemousse et la mandarine. C'est une **plante autochtone** qui ne présente aucun danger, ni pour la santé ni pour l'environnement. Nous la trouvons dans les prairies, sur les bords de routes et des chemins.

- **Taille** : jusqu'à 1m50 maximum,
- **Fleur** : moins de 30 rayons sur l'ombelle,
- **Feuille** : à division lobée non dentée.

On reconnaît la berce grâce à **ses feuilles larges** pouvant aller de 20 cm de largeur à 50 cm de longueur (voir photo). Les tiges sont très grosses, striées et poilues. Les **inflorescences sont blanches** et accueillent très souvent des insectes comme les abeilles ou les pentatomes rayés (punaises).

Attentions aux confusions

Pour l'apprenti botaniste, la **confusion avec la cigüe est impossible**. Cette dernière sent mauvais, a des feuilles plus petites, plus foncées et déchiquetées, et surtout sa tige est glabre (sans poils). Contrairement à l'angélique, la berce n'est pas teintée de pourpre vers les ramifications supérieures, elle reste bien verte au niveau des fleurs. En revanche, il est important de savoir **différencier la berce spondyle de la berce du Caucase** (voir encadré ci-dessous).

ZOOM...



LA BERCE DU CAUCASE



Elle ressemble beaucoup à la berce spondyle car elle est de la même famille ; en revanche **sa taille vous permettra de ne pas la confondre** avec cette dernière. En effet, **la berce du Caucase mesure de 3 à 4m de hauteur**. La plante contient des **substances toxiques** provoquant des brûlures de la peau (jusqu'au 2nd degré) avec l'exposition au soleil. Les risques d'exposition sont importants pour les enfants, les jardiniers amateurs et les agents des collectivités lors des fauchages manuels. Si vous en trouvez près de chez vous ou même dans votre jardin, il est important de **contacter le Conseil Départemental 67** : Denis Schwab au service agriculture, espaces ruraux et naturels. Celui-ci vous indiquera la marche à suivre pour l'éradiquer en toute sécurité. Vous pouvez également joindre votre commune ou les brigades vertes.

Pour plus d'informations : <http://www.cpicorreze.com/fr/reconnaitre-les-6-especes/la-berce-du-caucase.html>

DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES

AU SERVICE DE L'EAU



LA LÉGENDE DU COLIBRI

Il s'agit d'une légende amérindienne, reprise par Pierre Rabhi

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



Prairie d'un éleveur laitier bio sur une aire d'alimentation de captage d'eau potable

* OPABA : Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace

Comment assurer une protection durable des ressources en eau tout en dégagant un revenu décent et en proposant des filières pérennes aux agriculteurs ?

C'est la question que le SDEA Alsace-Moselle a posé à l'OPABA* et au bureau d'études Blezat. L'objectif est d'établir un potentiel de développement de filières agricoles durables tout en accompagnant les démarches de concertation réalisées sur le territoire du Piémont 67 et de Mommenheim.

■ LES CULTURES «DURABLES»

La méthode

Le potentiel de développement de cultures dites « bas intrants » - utilisant peu d'engrais et/ou de pesticides - et de productions conduites en Agriculture Biologique a été étudié. **Plus de 200 opérateurs économiques** de filières longues ou courtes ont été enquêtés afin de connaître leurs besoins.

Les conclusions

Ce travail, financé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, a permis de montrer qu'il **existe des débouchés pour du miscanthus, des taillis à courte rotation et du soja. En Agriculture Biologique**, le potentiel de développement est important pour les **céréales et oléo protéagineux, les œufs, la viande de volaille et bovine, le lait de vache ainsi que les fruits et légumes.**

A moyen terme, des débouchés pour du **chanvre** (pour la rénovation des bâtiments) et **des fourrages** pourraient aussi se développer ; de même que pour **du lait de chèvre bio, de la betterave à sucre bio et du chanvre bio.**

■ QUE PEUT FAIRE LE CITOYEN À SON ÉCHELLE ?

Il ne faut pas négliger **le pouvoir du consommateur qui, par ses choix, peut influencer sur le développement de nouvelles filières.**

En Allemagne, sous la pression des consommateurs, une nouvelle filière de **lait « sans OGM »** se développe.

Dans certaines régions de France, les consommateurs ont décidé avec des éleveurs, de développer du **lait « de pâturage »**, c'est-à-dire du lait produit par des vaches alimentées avec de l'herbe, culture qui protège l'eau.

De même en achetant des produits bio et locaux, le citoyen permet de faire vivre des paysans dont le mode de production limite les pertes de polluants. **Par cet acte d'achat, le consommateur protège directement son eau.**

■ ET LES COLLECTIVITÉS ?

A leur échelle, les communes et communautés de communes peuvent aussi créer des débouchés pour des cultures ayant peu d'impact sur la qualité de l'eau.

C'est le cas d'Ammertzwiller ou de Brumath qui ont équipé certains bâtiments publics de **chaudières à miscanthus**. Cette plante pousse désormais autour de ces communes et protègent ainsi leurs captages.



La commune d'Ungersheim a imposé **le bio dans les cantines scolaires de sa commune** et a ainsi créé un débouché supplémentaire pour une AMAP.

Comme le dit la légende du colibri, chacun à son échelle, sans culpabilité aucune, peut faire « sa part ».

LA LETTRE DE L'EAU

n°14 Octobre 2017

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Laurent MERGNAC

Mission Eau SDEA

laurent.mergnac@sdea.fr / Tél. 03 88 19 29 16

Secteur Bassin de la Souffel

www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Missions Eau Alsace" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex
Directeur de la publication : Franck Hufschmitt
Création : SKERZO Marketing & Communication
Conception - rédaction : Mission eau, Eric Charton
Photos - illustrations : Missions eau, SDEA, Eric Charton, CD 68
Impression : OTT Imprimeurs - Tirage : 10150
N° ISSN : 2273-6573

